

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de
convocation
et d'affichage

23 septembre
2026

L'An deux mille vingt six
Le 30 septembre à 20h30

le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary COXALL PHILIPPE, Maire.

Nombre de
conseillers

En exercice 27
Présents 26
Votants 27

Etaient présents : Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Olivier MORVAN, Pauline PERROT, Matthieu APPLINCOURT, Myriam HELIAS, Gourhant LE GAC, Véronique TANGUY CHATAL, Mickaël POITOU, Karine PICHON, Stéphane LOUVERGNEAUX, Sonia OLU, Arnaud PIRIOU, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Flavie MORVAN, Maxime FASTREZ PIRIOU, Fanny GALLAND, Vincent BROUARD, Maryline LE GRAET, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Valérie BERVIL, Magali DREZEN, Jean-Yves JÉZÉGOU.

Absents excusés : Patrick DURVICQ qui a donné procuration à Pascal PRIGENT

Secrétaire de séance : Matthieu APPLINCOURT a été élu Secrétaire de séance.

La Société Nobelsport avait déposé le 12 mai 2026 une demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement relative à l'augmentation de la production de poudre de la poudrerie située 20 route du Beuzit à Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h. Ce dossier a été considéré complet et régulier par l'inspection de l'environnement spécialité installations classées de la DREAL le 6 août 2026.

Ce projet est soumis à une consultation du public par voie électronique sur le fondement des dispositions de l'article L. 181-10-1 du code de l'environnement d'une durée de trois mois, soit du lundi 5 octobre 2026 au mardi 5 janvier 2027 inclus.

La commune étant située dans le rayon d'affichage de 6 kilomètres autour du site de ce projet, un avis au public est à afficher en mairie, 15 jours au moins avant le début de la consultation et pendant toute la durée de celle-ci soit élu samedi 19 septembre 2026 au plus tard jusqu'au mardi 5 janvier 2027 inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour procéder à l'affichage « Consultation du public préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale pour le projet d'augmentation de la poudrerie NOBEL SPORT à Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h »

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 30 septembre 2026,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Matthieu APPLINCOURT



Le Maire,
Mary COXALL-PHILIPPE

